



Philippe Meirieu
Tête de liste régionale
Europe Ecologie Rhône-Alpes
4 rue Imbert Colomès
69001 LYON

Elisabeth LE GAC
Secrétaire Générale
CFDT RHONE-ALPES

Lyon, le 23 février 2010

Madame,

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt des propositions que vous faites et des interrogations que vous avez souhaité nous soumettre dans le cadre des élections régionales pour lesquelles je suis tête de liste d'Europe Ecologie en Rhône-Alpes.

Pour l'ensemble du rassemblement d'hommes et de femmes qui porte les couleurs de l'écologie dans notre région, je souhaite d'abord souligner l'importance particulière que nous attachons au dialogue social, à tous les échelons, à tous les niveaux, dans toutes les filières professionnelles. Si les Rhônalpins nous accordent la confiance que nous sollicitons de leur part, les grandes orientations politiques qui structureront notre action seront prises avec la participation des organisations syndicales de salariés, notamment dans le cadre des États généraux pour la conversion écologique de l'économie et des Assises régionales de la formation que nous organiserons en début de mandat.

Comme votre organisation, vous le savez, nous écologistes sommes particulièrement attachés au fait régional. D'autres familles politiques ou syndicales n'ont pas une position historique aussi nette. C'est bien la bonne échelle pour le développement économique, social, solidaire, soutenable des territoires. Il nous faudra, ensemble, nous battre pour que les Régions ne perdent pas les nombreuses compétences auxquelles vous vous référez dans le texte que vous faites parvenir aux organisations politiques à l'occasion de ces élections.

Vous prônez des services publics régionaux de l'orientation. Vous le savez, la loi de novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie confie plutôt cette responsabilité à l'État. Il va de soi que nous ne pouvons nous en satisfaire. Pour nous, il faut que les Régions soient les véritables autorités organisatrices de l'orientation tout au long de la vie, des formations initiales généralistes à celles qui permettent aux salariés d'élever leurs niveaux de compétences. Il n'est pas simple de faire travailler ensemble CIO et Missions locales, Pôle emploi et OPCA. La loi précitée n'arrangera pas spécialement les choses de ce point de vue. C'est pour cela qu'au carrefour des voies de formation du fait de ses compétences actuelles, la Région doit assumer ce rôle, car en comparaison des autres acteurs, elle en a la légitimité et les moyens. Nous en ferons un sujet majeur des Assises de la formation tout au long de la vie que nous organiserons en début de mandat. Concrètement, nous ferons en sorte que le service public de l'orientation ne fasse d'aucune voie de formation une voie de garage, de relégation. Chacune de ces voies doit être autant accessible que les autres. C'est pourquoi, à titre d'exemple, nous rendrons gratuites pour tous les Rhônalpins qui le souhaiteront les démarches d'accès à la VAE.

Vous mettez en avant la formule « former plutôt que licencier ». Nous la faisons nôtre bien volontiers. Pour autant, nous savons que la formation n'est pas à elle seule l'alternative au licenciement. En situation de crise, elle offre aux salariés, lorsqu'ils y ont accès, l'occasion de renouveler ou d'élever leurs compétences. Nous pensons également que la crise doit nous pousser, nous tous acteurs de l'emploi et de la formation, à anticiper. Nous proposons d'encourager au maximum les démarches de GPEC, en les territorialisant dès que c'est possible, ainsi qu'un accompagnement structurel des filières économiques pour permettre à ces dernières de se développer plus durablement sur nos territoires. Cela suppose, d'une part, de favoriser l'emploi durable et non délocalisable, et d'autre part, de favoriser les structures économiques dont les ressources financières sont les plus solides et solidaires possibles. L'étude relative aux clean techs, les analyses de

plusieurs Comités stratégiques prospectifs (textile, chimie, plasturgie etc.) ouvrent la voie d'une transformation écologique de l'économie, qui révolutionne à la fois l'usage des matières premières et de l'énergie, l'organisation spatiale des zones d'activité via l'écologie industrielle, les usages sociaux des produits (louer un service plutôt qu'acheter un bien), les méthodes de travail.

Vous dites à très juste titre que la crise n'est pas terminée : et pour cause ! Les amortisseurs sociaux pourtant déjà fortement mis à mal par l'action néfaste des gouvernements successifs depuis 2002 ont joué pleinement leur rôle depuis l'été 2008, accompagnés en cela par l'action de l'État, des collectivités locales mais aussi des partenaires sociaux. Mais il nous faut maintenant préparer l'avenir. Sécuriser les parcours professionnels constitue une impérieuse nécessité. Nous mettrons en place, à partir de la compétence formation professionnelle, des Contrats de Sécurité Emploi Formation. La reconversion doit devenir un droit pour les salariés plutôt qu'une obligation subie après le licenciement. La Région engagera, en accord avec les partenaires sociaux et l'État, l'expérimentation de droits continus pour les salariés et favorisera la formation des salariés dans les secteurs d'activité en baisse d'activité ou fragiles.

Il faut également en finir avec les voies de formation trop souvent étanches, les organismes de formation qui ne se parlent pas parce qu'on les somme de se faire concurrence plutôt que de coopérer, les demandeurs d'emploi qui sont « promenés » d'une formation à l'autre en subissant leur parcours plutôt qu'en le choisissant. A cette fin, nous bâtirons un SPRF étendu à l'apprentissage, en favorisant l'apprentissage public. En effet, on peut toujours subventionner l'apprentissage, et investir dans les locaux, ce qui n'est pas possible pour la formation continue, or de nombreux organismes font les deux, et sont donc avantagés car la Région finance leurs locaux et une part de leur fonctionnement. Il s'agira de favoriser aussi la création d'associations destinées à mettre en place des « pôles de compétences » pour favoriser la mixité entre apprenants, comme cela se fait en Lorraine.

Comme vous, nous pensons que les plans régionaux Climat Énergie permettront d'élaborer collectivement des réponses novatrices aux problèmes posés. Comme vous, nous prônons une économie fonctionnelle, qui favorise les innovations industrielles (voitures peu polluantes, en location ou en partage, TER à grande vitesse), ainsi qu'une économie circulaire. Dès lors, il est évident que ceux qui opposent écologie et emploi se trompent, que ceux qui pensent que l'écologie politique n'a pas de réponse face au chômage font également fausse route. Les politiques régionales peuvent créer en quatre ans 50 000 emplois dans la filière bois, les métiers para-médicaux et d'aide à la personne, les économies d'énergie, l'isolation thermique, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le bâtiment, l'entretien, la maintenance, la réparation, le recyclage, la régénération de la biodiversité, les transports en commun, l'agriculture biologique... Des emplois stables, non-délocalisables, assis sur une demande durable.

Nous créerons dans ces objectifs des couveuses d'entreprises écologiques pour permettre aux éco-entrepreneurs de disposer de locaux, d'un soutien par des spécialistes de la création d'entreprises, de personnel commun (secrétariat comptabilité, commercial...) et de favoriser rencontres et mutualisation. Une politique de structuration des filières (notamment en direction de la filière bois), de réseaux de recherches (permettant aux PME de bénéficier des innovations), doit émerger pour développer des parcs d'éco-activités, en premier lieu dans les territoires sinistrés. Nous initierons au moins 10 projets d'écologie industrielle, en lien avec les autres collectivités territoriales. En mutualisant les équipements, les fluides, les matières premières, l'énergie, nous pouvons faire travailler les industriels en symbiose, les déchets des uns pouvant être les matières premières des autres.

Pour faire émerger un nouveau modèle économique, nous encouragerons la conversion des entreprises en entreprises sociales, coopératives, associations à vocation économique, mutuelles, sociétés appartenant à leurs salariés : 1 € investi par la région pour 1 € investi par les salariés, pour les entreprises voulant se transformer en entreprises sociales suite à des difficultés financières ou en raison du départ du dirigeant. 10 % des entreprises défaillantes pourraient ainsi connaître une "seconde chance" car ce qui ne paraît pas «jouable» pour des investisseurs ou des actionnaires en recherche de rentabilité financière pure, peut devenir une possibilité nouvelle pour les employés : conserver leur entreprise en devenant eux-mêmes les propriétaires de celle-ci.

Cet encouragement interviendra aussi au moyen du principe d'éco-conditionnalité écologique et sociale qui prévaudra pour toute aide de la Région. L'éco-conditionnalité, pour nous, c'est l'amélioration des conditions de travail, la décroissance de l'empreinte écologique, la démocratie interne affirmée, la mise en place de bilans énergie, de plans de déplacement d'entreprise, de démarche d'insertion et de diminution de la précarité de l'emploi (CDD, échelle des salaires), non-discrimination (égalité femmes/hommes, origine, âge, handicap).

Nous formerons aux emplois de demain en mobilisant la mesure CARED vers les métiers du développement durable : plutôt les transports collectifs que le transport routier de marchandises, par exemple. Nous veillerons également que les bénéficiaires de CARED soient mieux accompagnés dans l'emploi par la Région et que ne leur soient proposés que des CDI ou des contrats d'alternance.

J'insiste sur le fait que l'ensemble de ces politiques seront conduites de façon concertée en permanence. Les contractualisations, notamment celles relevant des Contrats d'objectifs, devront plus systématiquement associer les

organisations syndicales de salariés. Il faudra mettre de la cohérence dans les interventions de l'ensemble des acteurs : programmations Région, État, interventions des partenaires sociaux via le FISO, le FPSPP, les OPCA, tout cela devra être mieux coordonné. En particulier, la préparation du futur CPRDF (contrat de plan régional de développement des formations professionnelles) devra largement associer l'ensemble des partenaires de la Région dès les premières semaines de la nouvelle mandature.

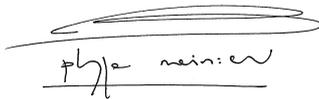
Pour financer cette politique, notre action visera à réorienter certaines dépenses, comme les vingt millions d'euros annuels de financement des routes encore engagés par la Région ces dernières années, et surtout à beaucoup mieux mobiliser qu'actuellement les fonds européens. Nous n'écartons pas une augmentation de la fiscalité au cours du mandat qui vient, mais cette augmentation éventuelle se fera toujours après consultation des Rhônalpins.

Concernant l'Eurorégion Alpes Méditerranée, projet auquel nous sommes particulièrement attachés, du fait de notre identité même (nous sommes « Europe Ecologie » !), il n'est bien sûr pas normal que les organisations syndicales, associées à ce beau projet en Italie, ne le soient pas côté français. Nous verrons ensemble comment y remédier.

Notre volonté de pouvoir mettre en œuvre ensemble ce programme à la tête de la Région Rhône-Alpes est plus forte que jamais. Nous sommes prêts. Nous vous donnons rendez-vous dès le lendemain de ces élections.

Veillez recevoir, Madame, l'assurance de ma plus haute considération.

Philippe MEIRIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Meirieu', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.